

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 AVRIL 2010
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 21 AVRIL 2010**

Séance : 04 / 2010

11 conseillers présents

Absents : Monsieur Frédéric DELAYEN, Monsieur Franck ASSELINEAU, Mademoiselle Evelyne PAGES

Mademoiselle Evelyne PAGES a donné pouvoir à Monsieur DESSE

L'ordre du jour était le suivant :

- 04 / 2010 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance
- 04 / 2010 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 04 / 2010 / 02bis- * - Compte rendu des délégations du Maire
- 04 / 2010 / 03- * - Réhabilitation du Hangar Demande de subvention Accessibilité
- 04 / 2010 / 04- * - Réserve parlementaire
- 04 / 2010 / 05- * - Projet Sourires d'Autistes. Prix de reprise des terres
- 04 / 2010 / 06- * - Tarif CLSH Pâques
- 04 / 2010 / 07- * - Tarif CLSH Juillet
- 04 / 2010 / 08- * - Demande d'aide financière Ecuries de la Croix Saint Nicolas
- 04 / 2010 / 09- * - FDE 62 – Valorisation des certificats d'économie d'énergie
- 04 / 2010 / 10- * - Compte-rendu aux différents syndicats
- 04 / 2010 / 11- * - Questions diverses

04 / 2010 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Stéphanie GALLANT se propose pour être secrétaire de séance et à l'unanimité des présents, les membres du conseil sont d'accord.

04 / 2010 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Monsieur le Président demande à l'ensemble des membres du conseil s'il y a des remarques quelconques sur le compte-rendu de la réunion du 24 mars 2010.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité des présents, ce compte rendu.

04 / 2010 / 02bis- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président indique qu'il a signé une commande pour l'achat de 8 bacs à fleurs pour orner le pont pour un montant d'environ 450 €. Il a également signé les demandes

d'aide à la diffusion auprès du Conseil Général pour deux des groupes prévus au festival de percussions.

04 / 2010 / 03- * - Réhabilitation de la salle de sport Demande de Subvention Accessibilité

Monsieur le Président informe les membres qu'il a rencontré Monsieur Jean-Paul DELPORTE de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (ex-Direction Départementale Jeunesse et Sport) et qu'ils ont conjointement élaboré un dossier de demande de subvention à soumettre à la DDCS concernant le volet accessibilité de la salle de sport.

Pour ce faire, Monsieur le Maire a du procéder à sa déclaration en tant que salle de sport.

Selon le devis fourni par IQTISSAD, le montant des travaux de mise en accessibilité prévus pour la salle de sport s'élèvent donc à 36 500 €, subventionnables à 50% par la DDCS. Il resterait donc 18 250 € à la charge de la commune.

Monsieur WALLE demande s'il s'agit de travaux supplémentaires à ceux initialement prévus. Monsieur le Président indique qu'ils sont englobés dans l'enveloppe prévue de 370 000 €.

A l'unanimité, les membres du conseil acceptent de procéder à la demande de subvention auprès de la DDCS.

Monsieur le Président informe qu'il préparera pour la prochaine réunion un bilan de l'état des subventions demandées pour ce projet. Pour mémoire, il rappelle qu'il reste 2 dossiers à monter : un pour le FARDA qui sera étudié en septembre et un auprès d'Artois Comm dont la décision ne sera pas arrêtée avant octobre mais avec possibilité de commencer les travaux. La réponse de la CAF devrait intervenir en mai ou juin.

Monsieur CRANKSHAW demande s'il y a déjà des réservations de locations pour la période prévue des travaux. Monsieur le Président indique que l'on va continuer à prendre les demandes de réservations pour la période d'été étant donné que la majeure partie des travaux se fera durant les mois d'hiver.

Les membres du conseil s'entendent pour que l'appel à candidature auprès des architectes se fasse le plus rapidement possible pour débiter les travaux au plus vite.

Monsieur le Président et Monsieur WALLE prévoient une réunion de commission travaux pour déclencher cette décision de lancer l'appel à architecte.

04 / 2010 / 04- * - Réserve parlementaire

Monsieur le Président informe les membres que, suite à la visite de Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE, il souhaite monter un dossier de demande de subvention en ce qui concerne la réserve parlementaire. C'est une subvention qui peut s'élever entre 5 000 et 10 000 €. Le dossier est à constituer avant fin juin. Mais il faut choisir pour quelle opération demander l'attribution. Cela ne peut intervenir pour le dossier de la réhabilitation de l'Espace Avenir étant donné qu'une demande de réserve parlementaire a déjà été faite pour cette opération. Cela doit être impérativement une opération d'investissement.

Monsieur WALLE propose la rue du Moulin si nous obtenons également l'accord du Conseil Général. Monsieur le Président propose aux membres d'opter plutôt pour la rue de Loïse et

la rue Gauguet. Il y aurait toujours la possibilité ensuite de demander une réaffectation sur la rue du moulin si elle est retenue par le département.

Monsieur WALLE demande s'il faut prévoir des bordurations pour la rue de Loisne. Un revêtement de quelques centimètres suffirait pour rétablir l'état de la chaussée. Monsieur WALLE va procéder à des demandes de devis. Les membres estiment le montant des travaux à environ 50 000 €.

A l'unanimité des présents, les membres du conseil acceptent de procéder à la demande de réserve parlementaire pour la rue de Loisne et la rue Gauguet.

04 / 2010 / 05- * - Projet Sourires d'Autistes. Prix de reprise des terres

Pour les besoins de son projet, l'association Sourires d'Autistes a sollicité 2 hectares de terrain autour de la ferme Sénéchal.

Monsieur le Président fait une parenthèse pour informer les membres qu'il a rencontré vendredi, en présence de Madame SERRURE, Monsieur Gabriel SENECHAL, le but étant de négocier avec lui l'abandon de l'usufruit de ces mêmes terrains. Une proposition sera faite ultérieurement.

Monsieur le Président informe les membres qu'ils doivent délibérer aujourd'hui sur le montant de reprises des terres à l'agriculteur qui cultive ce terrain pour que la commune puisse reprendre le droit de l'exploiter. La commune ferait une avance de fonds qui serait ensuite reprise dans le budget de l'association.

L'agriculteur a réalisé une proposition à 5000 € l'hectare, ce qui représenterait une somme totale de 10 000 €.

Monsieur DE JONCKHEERE interroge Monsieur WALLE pour savoir si la proposition est convenable au cours du marché. Monsieur WALLE indique que les tarifs d'Artois Comm qui sont conformes à ceux proposés par la Convention de la Chambre d'Agriculture sont supérieurs (7600 € l'hectare) mais il confirme que la proposition de l'agriculteur est équivalente au prix pratiqué sur notre secteur.

A l'unanimité, les membres du conseil s'accordent pour une reprise des terres pour un montant total de 10 000 €.

04 / 2010 / 06- * - Tarif CLSH Pâques

Monsieur le Président propose aux membres de délibérer sur les tarifs appliqués durant le centre de loisirs des vacances de Pâques. En effet, étant donné que la semaine comportait un jour férié, les tarifs appliqués ont été ceux d'une semaine de 4 jours soit :

1 enfant	33.60
2	31.92x2=63.84

enfants	
3 enfants et plus	31.08x3=93.24

Les membres du conseil adoptent ces tarifs à l'unanimité.

04 / 2010 / 07- * - Tarif CLSH Juillet

Monsieur le Président propose aux membres de délibérer sur les tarifs qui seront appliqués durant le centre de loisirs des vacances de Juillet.

Le centre proposera pour Juillet, trois semaines de 5 jours dont une en séjour au Portel et une semaine de 4 jours à cause du férié du 14 juillet soit autant de tarifs proposés différents. De plus, pour éviter aux familles de payer la totalité en une seule fois, la commune proposera, comme l'année dernière, le paiement en trois fois sous forme d'acomptes versés en mai (30%), juin(40%) et juillet(30%). Les extérieurs auront également cette possibilité de régler en trois fois sur le même principe.

L'ensemble des tarifs proposés selon les différentes semaines est repris ci-dessous :

Inscription par enfant (semaine 1 : 5 jours)

	Mai : 30% non remboursable	Juin : 40%	Juillet : 30%	Total : 100%
1 enfant	12.60	16.80	12.60	42.00
2 enfants	11.95 x2= 23.90	16x2=32	11.95x2=23.90	39.90x2=79.80
3 enfants et plus	11.65x3=34.95	15.55x3=46.65	11.65x3=34.95	38.85x2=116.55

Inscription par enfant (semaine 2 : 4 jours)

	Mai : 30% non remboursable	Juin : 40%	Juillet : 30%	Total : 100%
1 enfant	10.08	13.44	10.08	33.60
2 enfants	9.58x2=19.16	12.76x2=25.52	9.58x2=19.16	31.92x2=63.84

3 enfants et plus	9.32x3=27.96	12.44x2=37.32	9.32x3=27.96	31.08x3=93.24
--------------------------	--------------	---------------	--------------	---------------

Inscription par enfant (semaine 3 : 5 jours)

	Mai : 30% non remboursable	Juin : 40%	Juillet : 30%	Total : 100%
1 enfant	12.60	16.80	12.60	42.00
2 enfants	11.95 x2= 23.90	16x2=32	11.95x2=23.90	39.90x2=79.80
3 enfants et plus	11.65x3=34.95	15.55x3=46.65	11.65x3=34.95	38.85x2=116.55

Inscription par enfant (semaine 4 : 4 jours à la mer pension complète + activités comprises+ accueil le vendredi.)

	Mai : 30% non remboursable	Juin : 40%	Juillet : 30%	Total : 100%
1 enfant	22.60	26.80	22.60	72
2 enfants	21.95x2=43.90	26x2=52	21.95x2=43.90	69.90x2=139.80
3 enfants et plus	21.65x3=64.95	25.55x3=76.65	21.65x3=64.95	68.85x3=206.55

Tarif pour les extérieurs à la commune (repas, goûter, sortie inclus): 10.10 euros / jour par enfant, inscription obligatoire à la semaine complète.

Un supplément de 40.00 euros sera demandé pour le séjour à la mer.

A l'unanimité, les membres du conseil adoptent ces tarifs.

04 / 2010 / 08- * - Demande d'aide financière Ecuries de la Croix Saint Nicolas

Monsieur le Président donne lecture du courrier qu'il a reçu de Monsieur Jean-Loup OSTYN, des Ecuries de la Croix Saint Nicolas qui sollicite, à l'occasion d'un concours de dressage prévu le 06 Juin, la sponsorship de la commune sous forme d'aide financière. En contrepartie, une épreuve serait placée sous l'appellation « Prix de la Commune de Vieille-Chapelle ».

Monsieur THOUILLEZ approuve que les écuries revêtent le statut associatif ce qui leur permet de toucher des subventions. C'est une des seules associations sportives de la commune qui attirent des personnes extérieures. C'est une activité qui fait participer les enfants et leur inculque le sens des responsabilités.

Mademoiselle GEORGE déplore le fait que les écuries ne participent plus depuis quelques années aux fêtes communales, par exemple à la ducasse.

Les membres s'accordent sur le fait que cela peut poser des problèmes de sécurité pour les écuries de déplacer une activité au centre du village. Ils émettent l'idée d'une éventuelle activité qui se déroulerait aux écuries lors d'une prochaine fête du village.

Monsieur le Président propose donc d'attribuer la somme de 150 € aux écuries pour sponsoriser ce prochain concours.

Monsieur WALLE émet son avis favorable mais souhaite exprimer une demande de contrepartie, sous forme de participation à une fête communale.

Monsieur le Président en discutera donc avec les représentants des écuries. Il sera également prévu l'achat d'une coupe pour la remise des prix.

Sur la question du versement de la subvention aux écuries, 9 membres ont voté pour. 2 se sont abstenus.

04 / 2010 / 09- * - FDE 62 – Valorisation des certificats d'économie d'énergie

Monsieur le Président expose aux membres qu'il a reçu par courrier une information de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais. Il est possible de demander des subventions pour des travaux réalisés en matière d'électricité. Nous serions, notamment, concernés pour les travaux d'installation d'horloge sur le dispositif d'éclairage. La FDE 62 a envoyé des modèles de délibération pour cette demande de subvention. Monsieur le Président va donc étudier cette possibilité.

Mademoiselle GEORGE demande quand l'éclairage public sera-t-il rétabli rue de Loigne. Malgré nos différentes sollicitations auprès d'EDF, l'éclairage public ne fonctionne plus depuis l'intervention d'EDF pour le branchement du transformateur face à la mairie. Monsieur le Président doit reprendre contact avec Monsieur BULTEL de l'EDF.

04 / 2010 / 10- * Compte-rendu aux différents syndicats

Monsieur CRANKSHAW informe les membres qu'il a assisté à la réunion du SIADEBP le 25 Mars. A l'ordre du jour de cette réunion, figurait le vote du budget primitif, la réalisation de travaux de forages, des essais de pompes ainsi que la création d'emplois temporaires pendant la période d'été.

04 / 2010 / 11- * Informations diverses

- Monsieur le Président informe les membres qu'il a reçu un courrier du Service de la Navigation du Nord-Pas-de-Calais nous informant du transfert de propriété du domaine public fluvial de la Lawe au profit du SIPAL à compter du 1^{er} Juin 2010.

Monsieur WALLE souhaite émettre notre refus. Etant donné que les travaux de remise en état de la Lawe n'ont pas été faits, nous n'avons pas les moyens de prendre en charge de tels travaux.

Monsieur THOUILLET interroge Monsieur WALLE sur le calcul des participations communales au SIPAL. Selon Monsieur WALLE, plusieurs éléments sont pris en compte : la population, la surface de la commune, la surface de berges, le potentiel fiscal... Monsieur THOUILLET demande si, en contrepartie, une dotation serait attribuée. Selon Monsieur WALLE, la dotation ne couvrirait que le montant des travaux de faucardage.

Monsieur WALLE souhaite qu'un courrier soit fait à Monsieur le Préfet pour lui faire part de notre inquiétude en adressant la copie aux VNF, au SIPAL, ainsi qu'aux maires des communes concernées.

Monsieur le Président va tenter d'en discuter auparavant à ARTOIS COMM pour connaître les avis des autres communes.

- Monsieur WALLE interroge Monsieur le Président sur la dernière commission recrutement. Monsieur le Président indique que les membres de cette commission se sont réunis avec Monsieur VAN MOERKERCKE et Madame SIX pour débattre sur les 2 candidatures restantes, à savoir Melle Camille LIBBRECHT et Madame DUBRULLE, pour le remplacement de Madame BOULINGUEZ à l'école à compter de Septembre.

Le choix s'est porté à l'unanimité sur Camille LIBBRECHT, partiellement en raison du fait qu'elle connaissait et était connue des enfants, parents et enseignants par son activité au sein du centre de loisirs. Le contrat qui lui sera proposé sera un CUI, Contrat Unique d'Insertion, à compter de fin juin. Il doit comprendre une action de formation. Il sera donc proposé à Camille de passer le concours d'ATSEM. C'est un contrat d'un an qui sera renouvelable jusqu'à deux fois.

- Monsieur WALLE interroge également Monsieur le Président concernant la chapelle Saint Liévin. Monsieur le Président a reçu un devis de l'entreprise POTIER qui s'élève à 44 000 € pour démonter et remonter la chapelle à l'identique. Les membres sont très étonnés du coût prohibitif pour un tel bâtiment. Les membres s'accordent pour trouver d'autres solutions.

Monsieur CRANKSHAW propose de contacter des compagnons. Madame TURPAIN propose de diffuser une information pour chercher des bénévoles. Monsieur le Président va commencer par adresser un courrier à la Fondation du patrimoine. C'est d'ailleurs pour cela que le devis avait été sollicité.

- Monsieur le Président revient également sur la discussion qui avait eu lieu lors de la précédente réunion concernant l'aide aux devoirs. Il informe qu'il a reçu une note de Monsieur VAN MOERKERCKE précisant que l'aide aux devoirs ne relevait pas de l'école mais de la commune. Les membres s'accordent sur le fait que c'est un point difficile qui doit se distinguer de la surveillance garderie. Il faut une personne qui dispose des compétences pour les devoirs. Madame MOREL propose d'attendre de voir si Monsieur DELAYEN, absent ce jour, a pu évoquer la question avec des parents d'élèves.

- Madame MOREL soulève également le problème de la cantine. Les enfants sont de plus en plus nombreux à y manger. L'effectif s'élève souvent au delà de 60 enfants. Il va donc falloir envisager une solution pour renforcer l'encadrement du repas et du trajet qui deviennent problématiques.

- Monsieur le Président interroge Mademoiselle GEORGE concernant la fréquentation de la bibliothèque. Elle signale qu'elle est en progression. Elle a reçu de nouveaux dons de livres et sollicite donc l'installation de nouvelles étagères.

La séance est levée à 21h.